

VOUS ET VOTRE FAMILLE

NAISSANCE-ADOPTION

180 € par enfant

Date limite : 6 mois après la naissance ou l'adoption

CESU - GARDE D'ENFANTS

(Enfant jusqu'à 6 ans)

- Etablissements assurant l'accueil des enfants
- Assistante maternelle agréée, personnel employé...

Un versement dans l'année, pour l'intégralité des CESU ou e-CESU, pour chaque enfant.

Montant selon le quotient familial et l'âge de l'enfant :

	0-3 ans		4-6 ans	
	0-3 ans	4-6 ans	0-3 ans	4-6 ans
Jusqu'à 740	600 €	300 €	De 940,01 à 1085	300 € 150 €
De 740,01 à 840	500 €	250 €	Supérieur à 1085**	200 € 100 €
De 840,01 à 940	400 €	200 €		

Date limite : 30 novembre 2025

CENTRE DE LOISIRS ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

(Enfant de 3 à 18 ans)

- Garderie périscolaire
- Centre de loisirs, stages sportifs sans hébergement
- Activités de soutien scolaire

Montant annuel versé selon le quotient familial :

Jusqu'à 540	145 €	De 840,01 à 940	105 €
De 540,01 à 640	135 €	De 940,01 à 1085	95 €
De 640,01 à 740	125 €	De 1085,01 à 1425	85 €
De 740,01 à 840	115 €	Supérieur à 1425**	30 €

Date limite : 31 janvier 2026

ÉTUDES-ÉDUCATION-FORMATION

- Du primaire aux études supérieures (jusqu'à 25 ans)
- Hébergement à partir du lycée

Année scolaire 2024-2025. Montant versé selon le quotient familial, jusqu'à 1425 maximum, et selon le niveau de scolarité

Date limite : 31 juillet 2025

ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

(Enfant jusqu'à 19 ans)

- Taux d'incapacité à partir de 50 %

Montant versé selon le quotient familial, avec un minimum de 180 € au delà du quotient familial 1425**

Date limite : 30 novembre 2025

CONGÉ DE PRÉSENCE PARENTALE*

20 € par jour d'absence. 10 € par demi-journée. (selon attestation AJPP de la CAF)

Date limite : 6 mois suivant la fin du congé de présence parentale

CONGÉ DE SOLIDARITÉ FAMILIALE*

20 € par jour d'absence. 10 € par demi-journée.

Date limite : 6 mois suivant la fin du congé de solidarité familiale

DÉCÈS

- Décès de l'agent ou du retraité, de son conjoint, concubin ou pacsé, ou de son enfant à charge fiscale

800 €

Date limite : 6 mois après le décès

AIDE SOCIALE AUX AGENTS EN SITUATION DE MALADIE*

Demande établie par l'établissement

Compensation partielle de la perte de rémunération pour maladie selon l'indice majoré :

Jusqu'à 380	46 %	De 381 à 650	45 %	Supérieur à 650	44 %
-------------	------	--------------	------	-----------------	------

AIDES EXCEPTIONNELLES

- Aides remboursables ou non

Demande étudiée par une commission qui définit le type d'aide et le montant (aides remboursables : 8 000 € maximum par agent)

LOGEMENT

- Aide remboursable Logement
- Locations et ventes CDC Habitat

Aide remboursable étudiée par une commission (8 000 € max. par agent)
Offre de logements intermédiaires avec étude prioritaire des demandes :
cdc-habitat.fr/cgos ou par téléphone au **09 70 40 25 04**

RENSEIGNEMENT JURIDIQUE

- Plateforme d'informations et renseignements individuels

Renseignements gratuits en ligne ou par téléphone 02 38 799 787 :
du lundi au vendredi de 9h à 19h.

NOËL DES ENFANTS

(Enfant de 1 à 12 ans)

Chèque cadeau de **30 € par enfant**, adressé à votre domicile

Date limite : Dossier C.G.O.S réceptionné avant le 31 octobre 2025

RETRAITE

DÉPART À LA RETRAITE

Demande établie par l'établissement

Montant forfaitaire par année de service :

Indice jusqu'à 505	60 €	Indice supérieure à 765	50 €
Indice de 506 à 765	55 €		

PRESTATION ANNUELLE RETRAITÉS

Non cumulable l'année du départ à la retraite.

Montant annuel versé selon le quotient familial, jusqu'à 650 maximum :

Jusqu'à 355	900 €	De 485,01 à 585	300 €
De 355,01 à 425	700 €	De 585,01 à 650	100 €
De 425,01 à 485	500 €		

Date limite : 30 novembre 2025

● VACANCES

VACANCES ENFANTS ET ADOLESCENTS (Enfant jusqu'à 20 ans)

- Séjours avec hébergement

Montant annuel versé selon le quotient familial :

Jusqu'à 540	80 €	De 840,01 à 940	45 €
De 540,01 à 640	70 €	De 940,01 à 1085	40 €
De 640,01 à 740	65 €	De 1085,01 à 1425	35 €
De 740,01 à 840	55 €	Supérieur à 1425**	30 €

Date limite : 31 janvier 2026

VACANCES ADULTES ET FAMILLE

- Locations, séjours, voyages (en France ou à l'étranger)
- Frais de transport collectifs
- Montant minimum des frais : 30 € par demande

Montant annuel versé selon le quotient familial :

Jusqu'à 540	215 €	De 840,01 à 940	115 €
De 540,01 à 640	195 €	De 940,01 à 1085	85 €
De 640,01 à 740	185 €	De 1085,01 à 1425	45 €
De 740,01 à 840	165 €	Supérieur à 1425**	30 €

Date limite : 31 janvier 2026

CHÈQUES-VACANCES

- Achat avec ou sans épargne

Participation C.G.O.S versée selon le quotient familial :

Jusqu'à 540	50 % dans la limite de 150 €
De 540,01 à 640	40 % dans la limite de 120 €
De 640,01 à 740	36 % dans la limite de 110 €
De 740,01 à 810	33 % dans la limite de 100 €
De 840,01 à 940	30 % dans la limite de 90 €
De 940,01 à 1085	26 % dans la limite de 80 €
De 1085,01 à 1425	23 % dans la limite de 70 €
Supérieur à 1425**	20 % dans la limite de 60 €

Date limite : 31 octobre 2025

OFFRES DE VACANCES

Plusieurs offres proposées :

- Coups de cœur de votre région • Prix mini • Prix réduit
- Libre Évasion avec ou sans participation

Offres accessibles depuis la rubrique **VACANCES** du cgos.info

● BILLETTERIE ET LOISIRS

SPORTS-LOISIRS-CULTURE ADULTE

- Montant minimum des frais : 30 €

Une seule prestation versée par année. Montant annuel versé selon le quotient familial :

Jusqu'à 740	60 €	De 740,01 à 1085	55 €	Supérieur à 1085**	50 €
-------------	------	------------------	------	--------------------	------

Date limite : 30 novembre 2025

SPORTS-LOISIRS-CULTURE ENFANT (Enfant de 11 à 20 ans)

- Montant minimum des frais : 30 €

Une seule prestation versée par année. Montant annuel versé selon le quotient familial :

Jusqu'à 740	50 €	De 740,01 à 1085	45 €	Supérieur à 1085**	40 €
-------------	------	------------------	------	--------------------	------

Date limite : 30 novembre 2025

TITRES CULTURE

- Commande depuis l'Espace agent : **paiement par CB**
- Commande par courrier : paiement par chèque

50 % de participation C.G.O.S

Commandes : 60 € (34,80 € à régler) **ou 120 €** (64,80 € à régler)
(frais de recommandés compris)

Dates limites : 30 novembre 2025 pour les demandes papier et 31 décembre 2025 pour les demandes en ligne.

BILLETTERIE

- Parcs de loisirs et animaliers, concerts, spectacles, cinémas, musées et monuments, sports et détente, sorties culturelles et de loisirs...

Plusieurs tarifs proposés :

- Prix avec participation • Prix négociés • Prix CSE

Offres accessibles depuis les rubriques **BILLETTERIE et LOISIRS** du cgos.info ou par **téléphone** au **01 70 56 59 24** du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

● AVANTAGES

AVANTAGES CONSO

- Presse magazine, cartes ou chèques réductions, coffrets-cadeaux, autres réductions...

Offres accessibles depuis la rubrique **AVANTAGES CONSO** du cgos.info ou par **téléphone** au **01 70 56 59 24** du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

SERVICES+

- Soutien scolaire, location et achat de véhicules neufs et d'occasion, assurances auto et habitation...

Offres accessibles depuis la rubrique **SERVICES+** du cgos.info

crh.cgos.info Découvrez le Plan d'Épargne Retraite proposé par le C.G.O.S, la Complémentaire Retraite des Hospitaliers.

Retrouvez l'ensemble de nos prestations et actions sur le cgos.info

Demandez vos prestations depuis votre Espace agent.



*Cette prestation n'est pas ouverte aux retraités **ou avis d'impôt non-joint au dossier C.G.O.S